

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **6^e jour du mois de février 2012**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2012-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé avec l'ajout de l'approbation des déboursés de décembre 2011 au point 7.2.

Adoptée.

2012-25

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2012

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2012, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2012-26

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2012

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 janvier dernier, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de la Commission municipale du Québec : Révision périodique – Unité Domrémy d’Asbestos.
- › Lettre de la direction générale des Finances municipales du MAMROT nous informant du montant du versement des compensations tenant lieu de taxes municipales pour les immeubles des réseaux de l’éducation, de la santé et des services sociaux.
- › Lettre de la direction générale des Finances municipales du MAMROT nous informant du montant de la compensation attribuée à titre de remboursement d’une partie de la TVQ payée pour l’année 2011.
- › Lettre du député de Richmond-Arthabaska, M. André Bellavance nous informant de la reconduction du programme Emploi été étudiants 2012.
- › Lettre du Conseil de la Municipalité de Tingwick adressant ses félicitations et ses remerciements à toute l’équipe des pompiers d’Asbestos pour le travail fait lors de l’incendie survenu à l’usine Sécurifort en décembre dernier.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

- › Un citoyen remercie le Conseil pour l’éclairage dans le sentier entre l’usine de filtration et la rue Filion. De plus, il remet un article sur la valorisation des matières résiduelles en Allemagne.
- › Une citoyenne fait part au Conseil de la problématique de vitesse excessive des véhicules sur la rue Brown. Elle demande si un signal d’arrêt pourrait être posé afin de réduire la vitesse. De plus, elle fait part du fait que les véhicules lourds de livraison du Maxi et de la SAQ empruntent la rue Chassé au lieu de prendre la 1^{re} Avenue.
- › Le président de l’Association des transporteurs en vrac, secteur Richmond, adresse une demande au Conseil municipal pour qu’une clause d’embauche pour service de camionnage en vrac soit introduite aux devis des travaux d’excavation lors de nos prochains appels d’offres.
- › Un citoyen fait des commentaires sur l’ambiance des séances du Conseil.

2012-27

FÊTE NATIONALE 2012: DEMANDES D’AUTORISATIONS DU BAR LE MATCH

CONSIDÉRANT QUE le Bar le Match désire organiser des activités dans le cadre de la Fête Nationale le samedi 23 juin 2012;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) aires de feux sont prévues lors des célébrations dans le stationnement du Bar le Match;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent à la Ville d'Asbestos de fermer la 1^{re} Avenue entre le boulevard Morin et la rue Denault le samedi 23 juin, de 14h00 à 01h00 du matin;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :

QUE le Conseil municipal autorise la fermeture de la 1^{re} Avenue entre le boulevard Morin et la rue Denault, et ce, le samedi 23 juin, de 14 h 00 à 01 h 00 du matin;

QUE le Conseil municipal permette au comité organisateur de tenir deux (2) aires de feux dans le stationnement du Bar le Match lors des activités prévues, le tout sous la supervision du service de Sécurité incendie d'Asbestos afin garder les lieux sécuritaires.

Adoptée.

2012-28

APPUI À LA MARCHE CONTRE L'INTIMIDATION A L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ESCALE

CONSIDÉRANT l'impact négatif qu'a l'intimidation dans les milieux scolaires;

CONSIDÉRANT qu'une marche contre l'intimidation est un moyen efficace pour sensibiliser la population à ce problème;

CONSIDÉRANT que la sécurité des marcheurs lors de tels évènements est primordiale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu :

- › Que la Ville d'Asbestos autorise la tenue d'une marche contre l'intimidation dans les rues d'Asbestos le 24 mars 2012;
- › Qu'un véhicule du service de Sécurité incendie d'Asbestos participe à cette marche, et ce, afin d'assurer la sécurité;
- › Que l'organisation informe la Sûreté du Québec de la MRC des Sources du parcours de la marche.

Adoptée.

2012-29

CLUB ARAMIS D'ASBESTOS : DEMANDE D'AUTORISATION POUR PASSAGE DE VTT JUSQU'AU CLUB

Considérant qu'une révision complète de notre réglementation sera effectuée dans les prochaines semaines en ce qui a trait à la circulation de véhicules tout terrain (VTT) dans certaines rues d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal autorise les véhicules tout terrain à se rendre au Club Aramis d'Asbestos sur le boulevard Olivier.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Abrogation du règlement numéro 2000-24 et ses amendements « Circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux »

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant le règlement numéro 2000-24 et ses amendements « Circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux », et ce, afin de rassembler en un seul règlement tous les changements de traverses autorisées depuis 2000.

Circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement statuant sur la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux », et identifiant les emplacements permis.

2012-30

LA MAISON DES FAMILLES : COMMANDITE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos accorde un montant de 500 \$ à même les fonds provenant du tournoi de golf annuel, et ce, afin d'aider la Maison des Familles à réaliser un événement bénéfice à être tenu le 23 février prochain.

Adoptée.

2012-31

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2011

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois d'octobre 2011, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	1 753 038,50 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'octobre 2011:	1 753 038,50 \$

Adoptée.

2012-32

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2011

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour les mois de novembre et décembre 2011, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	749 696,05 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de novembre 2011:	749 696,05 \$

- Administration municipale	870 255,57 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de décembre 2011:	870 255,57 \$

Adoptée.

2012-33

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-182 : RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-179 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES ÉLUS, DES EMPLOYÉS ET AUTRES INTERVENANTS DE LA VILLE D'ASBESTOS

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2012-182 décrétant l'abrogation du règlement 2012-179 édictant le code d'éthique et de déontologie pour les élus, les employés et autres intervenants, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2012-34

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-183 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES ÉLUS DE LA VILLE D'ASBESTOS

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du règlement numéro 2012-183 ordonnant et décrétant un Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Ville d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce règlement et qu'il soit inscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, soit après publication.

Adoptée.

2012-35

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA VILLE D'ASBESTOS : 1^{ER} VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION 2012

Considérant que la Ville d'Asbestos a planifié un montant de l'ordre de 85 000 \$ au budget de fonctionnement de la Corporation de développement socioéconomique de la Ville d'Asbestos pour l'année 2012;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 50 000 \$ correspondant au premier versement de la contribution totale de 85 000 \$ prévue au budget 2012.

Adoptée.

2012-36

DEMANDE AU PROGRAMME « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut mettre à jour sa politique familiale et entreprendre la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT qu'en adoptant une politique familiale et en réalisant la démarche Municipalité amie des aînés, la Ville d'Asbestos veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;

CONSIDÉRANT l'importance que la Ville d'Asbestos attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos souhaite réaliser la démarche MADA simultanément à la mise à jour de sa politique familiale municipale.

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :

- › Que le Conseil municipal autorise monsieur François Roberge, gestionnaire de projets à la Corporation de développement socioéconomique de la Ville d'Asbestos, à présenter une demande de subvention au montant de 13 500 \$ pour et au nom de la Ville d'Asbestos auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour la mise à jour de sa politique familiale et pour la démarche Municipalité amie des aînés.
- › Que le Conseil municipal autorise M. Georges-André Gagné, directeur général, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le Ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.
- › Que le Conseil municipal désigne la conseillère Nicole Forgues au poste de responsable des questions familiales et du dossier des aînés.

Adoptée.

2012-37

COMITÉ RUE PRINCIPALE : CONTRIBUTION 2012

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le versement de la contribution 2012 au Comité Rue principale laquelle s'établit à une somme de 12 000 \$.

Adoptée.

2012-38**VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS 2012 AUX ORGANISMES DU MILIEU**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que le Conseil municipal autorise le versement des contributions suivantes aux organismes du milieu, et ce, pour l'année 2012 :

NOM DE L'ORGANISME	OBJET	MONTANT ACCORDÉ
Fondation du CSSS des Sources	Marche pour la santé en 2012	1 000 \$
Corridors Verts	Contribution 2012	2 000 \$
Organisation de l'activité	Régates de bateaux en carton	500 \$
École secondaire de l'Escale	Commandite pour Gala de l'excellence du Phénix	50 \$

Adoptée.

2012-39**VERSEMENT DES COMPENSATIONS 2012 POUR SERVICES RENDUS**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que le Conseil municipal autorise le versement des compensations pour les services rendus, pour l'année 2012, comme suit :

NOM	OBJET	MONTANT À VERSER
Mme Danielle Desautels	Fourniture d'électricité pour éclairage de la rive du lac Trois-Lacs au 129, rue Larochelle	150 \$
Mme Lucille Côté	Fourniture d'électricité alimentant une propriété municipale (pointe des lacs)	150 \$
M. Rolland Charland	Entretien des toilettes publiques du secteur Larochelle ainsi qu'approvisionnement en eau	1 650 \$

Adoptée.

2012-40**GFI SOLUTIONS D'AFFAIRES : RENOUVELLEMENT 2012 DES CONTRATS D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ET DES LOGICIELS D'APPLICATIONS MUNICIPALES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de renouveler pour l'année 2012 avec la firme GFI Solutions d'affaires le contrat de service d'entretien des équipements au montant de 3 804,40 \$ ainsi que celui pour les logiciels d'applications municipales au montant total de 22 457,36 \$, excluant les taxes.

Adoptée.

2012-41**SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE MUNICIPAL : ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES AUPRÈS DE GFI SOLUTIONS D'AFFAIRES**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut maintenir une bonne gestion de son réseau informatique;

CONSIDÉRANT la grande expertise en ce domaine, ainsi que la compétence et l'efficacité de l'équipe de techniciens de la firme GFI Solutions d'affaires;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'accepter la proposition pour l'achat d'une banque d'heures pour le service de support informatique au cours de l'année 2012, le tout au montant de 18 700 \$ excluant les taxes. A noter que dans le taux horaire de 110 \$, les frais de déplacement sont inclus.

Adoptée.

2012-42**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : AMÉLIORATIONS AU BOULEVARD DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT qu'une ouverture du boulevard du Conseil (Route 249) au niveau du boulevard Industriel a été autorisée par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la vitesse permise sur la route 249 est de 80 kilomètres/heure;

CONSIDÉRANT qu'une aire de protection pour les véhicules direction sud tournant à gauche est nécessaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de terminer l'installation de lampadaires, et ce, afin d'accroître la sécurité sur cette portion de la route 249;

CONSIDÉRANT l'essor du développement économique dans ce secteur de la Ville d'Asbestos avec l'implantation de plusieurs industries agroalimentaires;

CONSIDÉRANT que ces travaux à court terme sont indispensables vu l'augmentation continue du trafic;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été préalablement faite à monsieur Louis Ferland du ministère des Transports, région de l'Estrie, lors de l'aménagement du boulevard Industriel et que ce dernier s'était prononcé en faveur du projet;

CONSIDÉRANT que les aménagements promis n'ont toujours pas été réalisés;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos demande au ministère des Transports du Québec de mettre à son programme de projets à effectuer à court terme l'aménagement d'une aire de protection pour les véhicules sur le boulevard du Conseil effectuant un virage à gauche sur le boulevard Industriel ainsi que l'installation de lampadaires sur la route 249 (boulevard du Conseil).

Adoptée.

2012-43**AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION (PARCS) : PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2012 »**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2012 » afin de soutenir et favoriser l'emploi d'étudiants à la Ville d'Asbestos.

Monsieur Daniel Garant, coordonnateur du service des Loisirs d'Asbestos est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée.

2012-44**INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR**

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de permettre la participation de leurs enfants aux activités de terrains de jeux du 25 juin au 10 août 2012;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement spécifique permanent de 130 heures (13,00 \$/heure) par une personne accompagnant un enfant, soit pour un total d'une seule accompagnatrice pour un enfant;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos s'inscrive au Programme d'accompagnement en loisir, volet 1, service d'accompagnement d'appoint, du Gouvernement du Québec.

La greffière est par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la demande d'inscription au programme d'accompagnement en loisir.

Adoptée.

2012-45**ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ AFFECTÉ À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE L'ANNEAU DE GLACE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de procéder à l'engagement de M. Richard Hamel à titre de préposé à l'entretien et à la surveillance de la patinoire et de l'anneau de glace au Parc des Générations pour la saison 2012. Cet employé a débuté son emploi le 17 janvier 2012 et sera rémunéré au taux de 12 \$ de l'heure.

Adoptée.

2012-46**VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2012 AUX ORGANISMES DE LOISIRS**

Suite à l'étude des demandes de subventions faites par les organismes de loisirs, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'octroyer les subventions 2012 aux organismes de loisirs comme suit :

- Scouts et Guides d'Asbestos: 3 600 \$
- Harmonie d'Asbestos : 4 800 \$
- Club de soccer Asbestos/Danville : 40 \$/joueur résidant d'Asbestos
(jusqu'à un montant maximal de 5 000 \$)

Adoptée.

2012-47**CLUB DE GOLF ROYAL ESTRIE D'ASBESTOS : ENTENTE DE SERVICES 2012**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de renouveler pour l'année 2012 une entente de services avec le Club de golf Royal Estrie d'Asbestos, entente permettant certaines facilités aux utilisateurs des sentiers de ski de fond et de raquette durant la période hivernale et de l'information touristique pour le reste de l'année, en échange d'une participation financière de l'ordre de 5 000 \$. Que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'entente de partenariat 2012.

Adoptée.

2012-48**FESTIVAL DES GOURMANDS : CONTRIBUTIONS 2011 ET 2012**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le paiement de la contribution de la Ville d'Asbestos pour l'édition tenue en 2011 du Festival des Gourmands d'Asbestos au montant de 15 000 \$. Il est également résolu de verser la contribution de 15 000 \$ pour l'édition à venir en 2012.

Adoptée.

2012-49**FESTIVAL DES GOURMANDS : CAUTIONNEMENT POUR LES TIRAGES 2012**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos se porte caution pour un montant de 30 000 \$ représentant le total des prix pour les tirages à être faits pour l'édition 2012 du Festival des Gourmands.

Adoptée.

2012-50

FESTIVAL DES GOURMANDS : AUTORISATION POUR DEMANDES DE PERMIS 2012

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos donne son autorisation à l'ensemble des demandes de permis nécessaires à la tenue du Festival des Gourmands d'Asbestos, édition 2012.

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2011 DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS PAR LE SERVICE D'URBANISME

Le Conseil prend connaissance du rapport préparé par M. David Bélanger, directeur du service de l'Inspection et de l'Urbanisme, lequel rapport affiche les résultats de l'année 2011 en ce qui a trait aux permis et certificats émis tout au cours de l'année sur l'ensemble du territoire d'Asbestos.

Compilation des principaux types de permis de 2007 à 2011						
	2007	2008	2009	2010	2011	Total par type
Agrandissement commercial						
Nombre émis	0	5	0	2	2	9
Valeur travaux	0,00	470 000,00	0,00	532 700,00	12 000,00	1 014 700,00
Agrandissement de garage						
Nombre émis	4	0	1	4	1	10
Valeur travaux	2 300,00	0,00	3 000,00	14 000,00	10 000,00	29 300,00
Agrandissement institutionnel						
Nombre émis	0	0	0	0	1	1
Valeur travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 353 226,00	1 353 226,00
Agrandissement résidentiel						
Nombre émis	14	6	5	9	11	45
Valeur travaux	2 670 800,00	926 000,00	219 000,00	3 362 500,00	263 000,00	7 441 300,00
Agrandissement de remise						
Nombre émis	2	5	2	1	1	11
Valeur travaux	6 000,00	6 700,00	20 400,00	800,00	500,00	34 400,00
Construction commerciale						
Nombre émis	1	1	1	0	0	3
Valeur travaux	0,00	250 000,00	20 000,00	0,00	0,00	270 000,00
Construction d'abri d'automobile						
Nombre émis	0	0	1	2	1	4
Valeur travaux	0,00	0,00	11 300,00	21 000,00	3 000,00	35 300,00
Construction garage résidentiel						
Nombre émis	6	7	13	4	7	37
Valeur travaux	50 000,00	158 000,00	229 278,00	41 000,00	140 000,00	618 278,00
Construction industrielle						
Nombre émis	0	2	2	0	3	7
Valeur travaux	0,00	370 000,00	7 877 934,00	0,00	740 000,00	8 987 934,00
Construction remise résidentielle						
Nombre émis	20	16	14	13	11	74
Valeur travaux	67 800,00	27 900,00	31 900,00	27 700,00	32 150,00	187 450,00
Construction résidentielle						
Nombre émis	2	10	5	8	5	30
Valeur travaux	210 000,00	1 434 000,00	515 000,00	1 591 000,00	657 000,00	4 407 000,00
Démolition						
Nombre émis	2	3	8	5	4	22
Valeur travaux	0,00	1 000,00	1 114 450,00	1 095 000,00	5 000,00	2 215 450,00

Fenêtres						
Nombre émis	3	13	24	29	16	85
Valeur travaux	31 500,00	81 400,00	735 496,00	246 100,00	61 200,00	1 155 696,00
Finition de sous-sol						
Nombre émis	2	2	6	2	0	12
Valeur travaux	18 000,00	14 000,00	76 000,00	12 000,00	0,00	120 000,00
Patio, terrasse, galerie, balcon, ...						
Nombre émis	16	21	29	15	11	92
Valeur travaux	42 700,00	69 200,00	111 900,00	82 100,00	44 625,00	350 525,00
Piscine						
Nombre émis	16	12	15	12	11	66
Valeur travaux	0,00	31 000,00	50 200,00	10 200,00	6 500,00	97 900,00
Rénovation bâtiment accessoire						
Nombre émis	5	2	7	8	5	27
Valeur travaux	8 700,00	8 700,00	15 600,00	22 000,00	10 760,00	65 760,00
Rénovation commerciale						
Nombre émis	8	8	4	8	3	31
Valeur travaux	57 700,00	808 200,00	282 000,00	242 500,00	25 000,00	1 415 400,00
Rénovation industrielle						
Nombre émis	0	1	0	1	1	3
Valeur travaux	0,00	2 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	22 500,00
Rénovation institutionnelle						
Nombre émis	3	1	1	1	1	7
Valeur travaux	41 000,00	283 500,00	4 515,00	500 000,00	200 000,00	1 029 015,00
Rénovation résidentielle						
Nombre émis	97	100	114	75	79	465
Valeur travaux	881 550,00	1 114 748,00	1 077 004,00	662 400,00	2 412 000,00	6 147 702,00
Revêtement extérieur						
Nombre émis	1	11	6	12	9	39
Valeur travaux	3 000,00	64 800,00	49 500,00	34 200,00	55 250,00	206 750,00
Toiture						
Nombre émis	44	56	53	52	60	265
Valeur travaux	188 365,00	668 150,00	207 855,00	271 449,00	299 970,00	1 635 789,00
Total annuel réel						
Nombre émis	318	350	380	335	353	
Coût permis	8 091,50	12 684,00	24 475,52	11 553,00	9 483,50	
Valeur travaux	4 306 415,00	6 806 798,00	12 664 842,00	8 810 149,00	6 348 191,00	

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de janvier 2012 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	7	42 000 \$	42 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- › Un citoyen se questionne sur la circulation des VTT.
- › Une citoyenne s'interroge sur le Comité Rue principale.
- › Une citoyenne remercie le Conseil pour la rampe qui a été posée à l'Hôtel de ville ce qui facilite l'accès grandement.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit informe l'assemblée des activités qui se déroule à l'Aréna dont le hockey et le patinage libre.

Le conseiller Alain Roy mentionne quelques mots sur la rencontre de Solidarité rurale à propos de la politique nationale de la ruralité. Il mentionne également la vente de livres usagés qui se tiendra à la Bibliothèque municipale dans la semaine du 20 février.

Le conseiller Serge Boislard tient à faire quelques commentaires sur l'article remis par un citoyen plus tôt à la période de questions concernant la biométhanisation. Il termine avec quelques mots sur l'instauration d'une bourse du carbone au Québec en 2013.

Le conseiller Jean Roy fait part de commentaires qu'il a reçus concernant la rencontre tenue pour le boulevard Saint-Luc.

Monsieur le maire Hugues Grimard remercie les jeunes de l'atelier « Touche-à-tout » présents à l'assemblée. De plus, il invite la population à user de leur imagination afin de trouver des noms pour les fromages de la nouvelle fromagerie.

2012-51

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 35.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg